

# Comment les sections locales du Syndicat des Métallos peuvent-elles promouvoir les droits des Autochtones ?

Les délégués à l'Atelier national du Syndicat des Métallos de 2017 à l'intention des Métallos autochtones ont discuté de cette question. Voici quelques-unes des idées qui en sont ressorties :

- Encourager les membres autochtones à se faire connaître afin de pouvoir établir des liens avec d'autres membres autochtones, et que la section locale puisse avoir des données dont elle pourra se servir dans sa planification.
- Faire un sondage auprès des membres autochtones pour déterminer leurs préoccupations et leurs besoins, et les questions d'importance pour eux.
- Prendre le temps de cultiver des relations de confiance avec les communautés autochtones et leurs dirigeants.
- Sur invitation, prendre part à des activités communautaires importantes.
- Consulter le chef et le conseil, et communiquer avec eux, notamment comme façon d'aborder les préoccupations au sujet de la négociation, des conventions collectives, etc.
- Former un comité autochtone dans la section locale.
- Désigner une agente/un agent de liaison afin d'encourager la compréhension entre la communauté des Premières Nations et la section locale.
- Tenir des réunions en ayant recours aux cercles de discussion ou en utilisant un bâton/une pierre d'orateur (où seule la personne possédant le bâton ou la pierre prend la parole tandis que tous les autres écoutent).
- Inclure la famille dans toutes les activités syndicales.
- S'assurer que les Autochtones sont représentés à l'exécutif de la section locale et à la table de négociation.
- Renseigner les membres de l'exécutif et de la section locale sur les droits des Autochtones et les sensibilités culturelles.
- S'opposer au racisme systémique dans le lieu de travail.
- Concevoir un programme de formation ou de mentorat afin de permettre aux Autochtones d'être mieux qualifiés pour des postes.
- Négocier un ferme engagement de la part de l'employeur d'embaucher un pourcentage d'Autochtones parmi la collectivité locale.
- Accroître la sensibilisation à la Journée nationale des peuples autochtones et en faire un jour férié payé.
- Négocier un congé pour assister à des cérémonies et à d'autres pratiques culturelles, un congé de deuil lors du décès d'un membre de famille élargie, un congé pour siéger comme Ancien, etc.
- S'il y a une école dans la communauté autochtone, donner des présentations aux élèves sur les syndicats

(Tiré du cours Syndicalisme à l'île de la Tortue du Syndicat des Métallos)